

28 mai 2015

L'essor des démarches participatives

Taoua, vous vous souvenez ? Le 13 avril 2014, les électeurs lausannois ont refusé le projet de tour à Beaulieu à 52 %, lors d'un référendum lancé par le CBL, avec le soutien des Verts, de La Gauche et de l'UDC. L'échec de ce projet ruinait des années de travail et de négociations entre le constructeur et la Commune, des heures et des heures de débats au Conseil communal, un concours d'architecture, sans compter les sommes et les forces engagées par les partisans de Taoua dans la campagne référendaire. L'un des motifs de notre opposition était que les habitants concernés par le projet Taoua n'avaient pas été consultés pendant toute la phase d'élaboration du projet. Ils avaient juste été informés, de manière plutôt unilatérale, par quelques conférences publiques, deux ans avant que le projet ne connaisse sa forme définitive. Il n'y avait pas eu de *démarche participative*. Le résultat a été qu'au moment de l'adoption du projet Taoua par le Conseil communal, la plupart des habitants des environs de Beaulieu étaient contre Taoua, et qu'ils ont été suivis par une majorité de Lausannoises et de Lausannois.

La démarche de Morges

Le développeur-constructeur marri, Losinger Marazzi SA, a tiré la leçon de cette mésaventure. Engagé en première ligne dans le projet du nouveau quartier Prairie Nord – Eglantine à Morges, il ne veut pas essuyer un nouvel échec en bout de course. Il a donc prévu d'emblée l'organisation d'une démarche participative afin que les habitants concernés puissent prendre part à la réflexion, faire connaître leurs besoins, leurs souhaits et leurs idées d'aménagement. Le calcul est simple : si les habitants se reconnaissent dans le projet parce qu'ils ont participé à son élaboration et qu'on a tenu compte de leurs demandes, ils seront enclins à soutenir sa réalisation.

La démarche morgienne paraît exemplaire. Le site internet de la commune présente clairement les contours du projet de quartier, dans la langue de tout le monde (voir www.morgesdialogue.ch/). Les habitants sont invités à parcourir le site et participer à des ateliers de réflexion où ils peuvent exposer leurs craintes, leurs besoins et leurs idées d'aménagement, puis à les confronter aux contraintes techniques, légales ou financières qui délimitent le champ du possible. « Les habitants, dit le site internet de la commune, sont conviés à devenir acteurs de l'évolution de la ville en participant aux ateliers et au safari organisé sur le terrain. » Les associations locales sont considérées comme « expertes » pour les thématiques retenues (aménagement, équipement, environnement, mobilité, etc.). Le même site contient une vidéo d'un syndic souriant qui invite ses concitoyens à participer à la construction et à l'avenir de la ville.

L'organisation et l'animation d'une démarche participative ont un coût. Il faut faire appel à un mandataire externe disposant des expériences et des compétences professionnelles requises, élaborer la documentation, créer puis tenir à jour le site internet, animer les ateliers, conduire les safaris urbains, intégrer les vœux des différents partenaires dans l'évolution du projet. À Morges, c'est la Ville qui fait la promotion de la démarche, mais sans frais pour la caisse communale : c'est Losinger Marazzi SA qui la finance.

La démarche de Sévelin

Une démarche participative du même type a été lancée ce printemps dans le quartier de Sévelin. Ce quartier, en marge de la ville, est appelé à accueillir quelque 1800 habitants et emplois

supplémentaires, au terme d'une opération de modernisation et de densification urbaine (*voir www.lausanne.ch/sevelin*). L'invitation aux habitants du quartier a été particulièrement soignée, si bien que les premières séances ont connu une participation record. Olivier Français, qui n'est pas un fan des démarches participatives, en était baba. Il a dit : « Je ne sais pas par quelle magie vous êtes autant ». En fait de magie, le succès de la démarche est lié à la qualité de sa préparation et de son animation. À Sévelin, comme à Morges, le mandataire choisi par les autorités est l'association Equiterre, dirigée par Natacha Litzistorf, conseillère communale à Lausanne.

Démarche à venir à Beaulieu

Retour à Taoua. Après le référendum, la Municipalité s'est engagée à organiser une démarche participative pour repenser, avec les habitants concernés, la future urbanisation du site. Son principal interlocuteur, à ce stade, est le comité du CBL, qui a communiqué à la Municipalité sa manière de voir la démarche participative. (*voir le document remis à la Municipalité*).

La démarche participative aurait dû démarrer l'automne dernier, mais il faut attendre que le groupe MCH se soit déterminé sur les espaces dont il a besoin pour tenter de faire des activités qu'il conserve, les foires et expositions, une affaire rentable. Aux dires du syndic, on devrait y voir clair cet automne.



En traitillé rouge, le périmètre à prendre en considération, selon le CBL, pour l'élaboration des futurs plans d'aménagement du site.

- Voir le dossier sur les démarches participatives dans le site du CBL : www.beau-lieu.ch